

St-Michel, via Moscou et Nijni Novgorod, les produits de l'Asie ; ceux de chez les Samoïèdes et des Sibériens, des peuplades du Thibet et de la Chine : des régions montagneuses du Boukhara et de l'Afghanistan : des plaines avoisinant la mer Caspienne ; de la Perse, de la Crimée, de l'Arménie. Il en est de même pour la plupart des produits de l'Europe continentale, surtout de la Russie et des pays de l'Est.

Londres, depuis des siècles est devenu l'entrepôt sur lequel on dirige les fourrures ramassées par la Compagnie de la Baie d'Hudson, par la Compagnie du Nord-Ouest, la compagnie danoise du Groenland, celles des Etats-Unis et de la mer de Behring, ainsi que de l'Australie, du Cap, d'une partie de l'Amérique du Sud et des possessions anglaises de l'Asie. C'est aussi à Londres que vont la plus grande partie des produits du Canada, produits de la côte du Labrador aussi bien que de la Colombie Britannique, sur le Pacifique. Notre Province de Québec y envoyait ses fourrures dès le lendemain de l'abandon de la colonie par la France, en 1763.

Dans cette métropole de l'Empire se tiennent chaque année au mois de janvier, mars, juin et octobre, des enchères. Les agents des grandes maisons de pelletteries de France, de Russie, d'Allemagne, d'Autriche, de Grèce, etc, de même que les représentants des meilleures maisons du Canada et des Etats-Unis s'y rendent pour se disputer les marchandises offertes par des courtiers anglais. On évalue à 20 millions de piastres le prix des fourrures qui sont ainsi vendues tous les ans dans ces enchères. Dans ce total, le Canada figure encore avec la respectable somme d'au-delà de \$1,650,000.

Comme on voit, il serait peu aisé de détourner la direction d'un commerce aussi vaste et aussi solidement établi. Cela nous paraît même impossible et pour plusieurs raisons.

D'abord cette forte organisation consacrée par une existence plusieurs fois séculaire. Ensuite l'usage accepté par toutes les nations de se rendre, à date fixe, des quatre coins du globe, sur l'un ou l'autre de ces marchés pour y offrir en vente, ou chercher à acheter l'article que l'on est sûr d'écouler ou de pouvoir trouver. De plus et c'est là la raison d'être de cet usage, la grande variété des produits dont se compose ce négoce et dont aucun pays au monde ne possède tous les éléments réunis.

Puis les caprices de la mode qui font qu'aujourd'hui telle fourrure est recherchée et telle autre, qui hier encore, avait la préférence, est délaissée, redonnant ou suspendant pour un temps plus ou moins long l'intérêt commercial de la contrée ainsi affectée. Bref, la nature même de ce négoce qui fait qu'un magasin de pelletterie ressemble à une succursale de Musée d'Histoire Naturelle, dont les pièces — dépouilles d'animaux de genres et de climats divers, ne peuvent se rencontrer ensemble que sur l'un ou l'autre des grands marchés ci-haut nommés, seuls endroits où il est possible à un négociant de s'approvisionner suivant les besoins de son trafic.

Ces faits dûment établis, il ne s'ensuit pas que votre commission est d'avis qu'il soit superflu d'attirer l'attention des intéressés sur le marché de France ; loin de là. Quoique dans une position moins avantageuse vis-à-vis le Canada, ce marché ne cesse pas d'être extrêmement intéressant et, pour peu que les rapports commerciaux entre les deux pays se développent d'une façon rationnelle, un commerce d'exportation dans l'une ou l'autre branche de nos fourrures, est non seulement possible, mais, à un moment donné, facile à concevoir. Sans doute, l'idée de créer un commerce régulier et sur une vaste échelle, nous semble devoir rester exclue, mais comme nos produits sont surtout des objets de luxe et plus que tout autre sujet à la mode : le droit de cité sur une place comme Paris, par exemple, ne serait nullement à dédaigner. Cela leur assurerait dans le monde élégant une situation toujours enviée, qui ne manque jamais de rejaillir au dehors et qui influe beaucoup sur la valeur de la marchandise.

Votre commission est d'autant plus persuadée de l'avantage d'une telle situation, qu'elle n'a qu'à citer le fait que lors de la présence de frégates françaises dans les ports de Montréal et Québec, il est rare que les officiers, de l'amiral jusqu'au simple aspirant, ne fassent emplettes de quelques fourrures, soit en confections, soit en peaux, pour les emporter en France comme le souvenir du Canada. Cette même faveur leur est accordée par tous les touristes de cette nationalité, qui ne manquent jamais d'attacher à ce produit de nos vastes forêts, la signification par excellence du pays qui fut jadis la plus importante des possessions françaises dans l'Amérique du Nord.

Or, ces transactions de détail, si

modiques qu'elles puissent être, elles dépassent guère \$10,000 à \$12,000 par an, en nous offrant le témoignage d'un attachement cher à notre mémoire, forment en même temps une des meilleures réclames dont puissent jouir les fourrures du Canada. Et cette réclame portera des fruits ; elle décuplera d'importance lorsque le mouvement auquel se prête en ce moment notre Chambre de Commerce, avec un si louable dévouement, aura créé, enfin, des rapports suivis entre le Canada et la France.

En y joignant ses faibles moyens afin de donner au négociant français la note exacte de la valeur et de l'importance du commerce de pelletteries du Canada, votre commission juge à propos de produire quelques chiffres de statistique sur les exportations, la destination et la provenance de la marchandise. Le commerce canadien y trouvera également, nous n'en doutons pas, la justification pour un effort combiné en vue de placer sur le marché de France une partie de ces produits.

Les exportations du Dominion, pour 1893, se divisent :

PEAUX OU FOURRURES, PRODUITS D'ANIMAUX MARINS :	
Pour l'Angleterre.....	\$582,325
Pour les Etats-Unis.....	28,425
	<hr/>
	\$610,750

Provenance par provinces :

Colombie Britannique....	\$595,257
Nouvelle Ecosse.....	8,700
Québec.....	1,434
Ontario.....	361

FOURRURES BRUTES

Pour l'Angleterre.....	\$1,089,484
“ les Etats-Unis.....	384,163
“ l'Allemagne.....	7,321
“ Terre-neuve.....	200

Provenance :

Manitoba et Nord-Ouest.....	\$573,311
Québec.....	374,679
Ontario.....	257,369
Colombie Britannique....	223,530
Nouvelle Ecosse.....	37,000
Nouveau Brunswick.....	15,350

FOURRURES EN PARTIE PRÉPARÉES :

Pour les Etats-Unis.....	\$20,877
“ l'Angleterre.....	9,580
“ l'Allemagne.....	513
“ Terre-neuve.....	150

Provenance :

Québec.....	\$27,936
Nouveau Brunswick.....	2,775
Ontario.....	377

Total des exportations, \$2,123,040